

FORMATION COMPOSTAGE : utiliser le fumier en vue de limiter ses intrants

Public visé : chef(fe)s d'exploitation, chef(fe)s de culture, conjoint(e)s collaborateurs, salarié(e)s d'exploitations, cotisant(e)s solidaires, aide familial, personnes en démarche d'installation ou jeunes installé(e)s.

Le compostage est une opération qui consiste à dégrader, dans des conditions contrôlées, des déchets organiques en présence de l'oxygène de l'air. Cette formation a pour but de permettre aux agriculteurs de pouvoir composter et valoriser cet amendement naturel sur leur exploitation

Nombre de jours
1 jour

Dates
10 décembre
2019

Lieu
Hyères

Tarif
Contributeurs
VIVEA
(Agriculteurs, agricultrices, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants solidaires) :
0,00 €

Autre public :
175,00 €

OBJECTIFS

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le compostage : ▪ Définition, choix des matières organiques ▪ Paramètres de compostage ▪ Evolution des matières organiques dans le processus ▪ Mise en œuvre et suivi : outils, coût, fréquence de retournement ▪ Le co-compostage fumier de cheval / déchets maraîchers ▪ Contraintes réglementaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les matières organiques : ▪ Différents types de matières organiques ▪ Critères de choix pour une utilisation en maraîchage ▪ Cas particulier de la gestion du compost de fumier de cheval ▪ Discussions autour des fiches techniques de produits commerciaux apportées par les stagiaires ▪ Visite d'une exploitation pratiquant le compostage |
|---|---|

METHODES PEDAGOGIQUES

- Echanges théoriques en salle
- Observations terrain
- Tours de table, échanges et apports à partir de situations rencontrées par les stagiaires
- Bilan de formation

INTERVENANT(E)S

Nelly JOUBERT – Conseillère
Environnement
Chambre d'Agriculture du Var

Contact :

Chambre
d'Agriculture du Var
Cécile LEMOINE
☎ 04 94 99 74 03
✉ [formation@
var.chambagri.fr](mailto:formation@var.chambagri.fr)

Une attestation vous sera délivrée à la fin de la formation



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
VAR

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Valant convention simplifiée ou contrat de formation professionnelle (Art L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)
N° Organisme de formation : 93 83 P000 283

Un bulletin par stagiaire et par formation à retourner à :

Chambre d'Agriculture du Var – Service Formation Installation
70, avenue Président Wilson 83550 VIDAUBAN

Tél. : 04 94 99 74 03 Fax : 04 94 99 73 99 Mél : formation@var.chambagri.fr

LE/LA STAGIAIRE (écrire en majuscules)

NOM – Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tél. : Port. : Fax :

Mél :

Accepte de recevoir la convocation par mail (10 jours avant le début du stage) : oui non

Vous êtes* :

- Chef d'exploitation
- Conjoint collaborateur
- Aide-familial

- Cotisant solidaire
- Candidat à l'installation**
- Salarié d'exploitation ou d'entreprise

L'ENTREPRISE

NOM de l'exploitation ou de l'entreprise :

N° SIRET (14 chiffres) :

Nom du responsable de l'inscription (si différent du stagiaire) :

Adresse (si différente de ci-dessus) :

.....

Tél. : Port. : Fax :

Mél :

FORMATION SOUHAITÉE

Intitulé de la formation (action de perfectionnement) : **FORMATION COMPOSTAGE : utiliser le fumier en vue de limiter ses intrants**

Dates de la formation : **Le 10 décembre 2019**

Durée de la formation (nombre d'heures) : **1 jour (7 heures)**

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Je joins un chèque par formation et par personne libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Var de :

0,00 € net de taxe Chef d'exploitation, Conjoint collaborateur, Aide-familial, Cotisant solidaire, Candidat à l'installation

175,00 € net de taxe Salarié

175,00 € net de taxe Autre statut

Je confirme avoir pris connaissance de la fiche descriptive de la formation (qui définit l'objet, la durée, le lieu, les objectifs, contenus, méthodes, prérequis, nom et qualité des intervenants et sanction de la formation) disponible auprès du conseiller formation ou sur notre site www.chambre-agriculture83.fr, rubrique se former.

Fait à....., le

Pour l'Entreprise

(Nom et qualité du signataire - **obligatoire**)

Pour la Chambre d'Agriculture du Var

Le Chef du Service Formation

* pour les personnes installées depuis moins de 2 ans, joindre une attestation MSA

**joindre une attestation du Point Accueil Installation